



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 3 septembre 2019 à 19 h
Centre des congrès de la Péninsule acadienne

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulcation de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion urgente du 3 juin 2019
 - 4.2 Réunion ordinaire du 3 juin 2019
 - 4.3 Réunion extraordinaire du 8 juillet 2019
 - 4.4 Réunion extraordinaire du 16 juillet 2019
 - 4.5 Réunion extraordinaire du 29 juillet 2019
 - 4.6 Réunion extraordinaire du 12 août 2019
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux P.A. – juin et juillet 2019
7. Rapport des comités
 - 7.1 Développement communautaire, sport et loisirs
 - 7.2 Sécurité publique et développement économique
 - 7.3 Infrastructures
 - 7.4 Finances et tourisme
 - 7.5 Environnement
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Lecture dans son intégralité de l'arrêté 77-2019-02 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 8.2 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 77-2019-02 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 8.3 Lecture dans son intégralité de l'arrêté 78-2019-02 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.4 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 78-2019-02 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.5 Soumission au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux de l'arrêté 77-2019-02 modifiant le plan municipal en application du paragraphe 112(1) de la *Loi sur l'urbanisme*
 - 8.6 Nomination - poste de comptable
 - 8.7 Soumission pour l'asphaltage de la 16^e Rue – Projet A-04-19
 - 8.8 Achat d'un nouveau camion à sel
 - 8.9 Plan quinquennal pour les routes provinciales désignées 2020-2024
 - 8.10 Mise à jour du tarif pour la concession Salon/Bar et de la cantine du Centre Rhéal-Cormier
 - 8.11 Nouveau lotissement – approbation du nom de la rue
9. Mot de la maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public

Elise Roussel
Greffière municipale